Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260303-2026_03_007-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

Date de la convocation : 24/02/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le mardi 3 mars à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.
Etaient présents : Mme Lognoné Jamila et Messieurs LE MERRER Daniel, CHAMPAGNAT Pascal, TUFFIER Olivier, PARANTHOËN Rémi, LAHAYE François.
Absents : Mme DHABIT Nicole excusée, Mme TARLET Juliette, Mr PRIGENT Guy procuration à Mr CHAMPAGNAT Pascal et Mr POSTADJIAN Guillaume procuration à Mr LE MERRER Daniel.
Secrétaire : Mr CHAMPAGNAT Pascal a été élu secrétaire.

TRAVAUX AU COMMERCE MULTISERVICES AVEC EXTENSION DU BAR ET REAMENAGEMENT DE LA CUISINE : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur CHAMPAGNAT Pascal ne participe pas au vote car il est membre de l'Association du relais.
Madame La Maire précise que suite à une erreur dans la dernière délibération prise le 05/02/2026, une nouvelle délibération doit être reprise ce jour afin d'annuler l'autre. Il s'agit d'approuver seulement le plan de financement présenté ci-dessous :

Le plan de financement attendu est le suivant pour les travaux au commerce multiservices avec extension du bar et réaménagement de la cuisine :

Dépenses HT prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Travaux extension et cuisine	108 500,00 €	LEADER	55 673,00 €	36%
Equipement cuisine	15 000,00 €	CAF (EVS)	60 000,00 €	39%
Maitrise d'oeuvre	26 723,00 €	Autofinancement de la commune	37 050,00 €	24%
Frais divers	2 500,00 €			
Total	152 723,00 €	Total	152 723,00 €	

Sept personnes participent au vote car Mr CHAMPAGNAT et Mr PRIGENT ne peuvent voter.

Le Conseil Municipal par 7 voix pour :

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260303-2026_03_007-DE

- **Valide** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- **Autorise** Madame La Maire à solliciter les subventions FEADER du programme LEADER
- **Autorise** la commune à supporter toute modification du plan de financement et une prise en charge systématique par l'autofinancement, en cas de financements externes inférieurs au plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lydie DOMANCICH



Certifié exécutoire par transmission, Le 6/03/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lydie DOMANCICH

Cette délibération annule et remplace celle envoyé en préfecture le 16/02/2026 et reçu en Préfecture le 16/02/2026 ID 022-212201115-20260205-2026_02_007-DE.

